

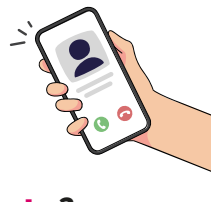
De quelles ressources disposez-vous ?

 Vous cherchez de l'**information** ? Vous rencontrez une **difficulté** ?
Vos contacts sont :

L'Arantelle au titre de Guid'Asso : 05 49 42 05 74 - larantelle@orange.fr

La Communauté de communes des Vallées du Clain :

- Carole Jahan au service vie associative
05 49 89 39 63 - vie-asso@valleesduclain.fr
- Claire Danton au service sports
07 87 27 99 82 - sport@valleesduclain.fr



 Vous avez un projet et vous recherchez des **financements** ?

- Vous pouvez solliciter la Communauté de communes ou la mairie de votre commune. L'Arantelle peut aussi vous aider dans la recherche de subventions.
- Avant toute demande de financement auprès de la Communauté de communes, prenez connaissance du **règlement d'attribution des subventions** sur : www.valleesduclain.fr
- Pensez également au mécénat et aux sponsors !

 Vous souhaitez **communiquer sur vos évènements**, vous pouvez :

- Les ajouter sur l'agenda du site internet de la Communauté de communes. Pour obtenir les accès, prenez contact auprès de Carole Jahan.
- Vous rapprocher de votre mairie pour une diffusion sur leurs supports de communication (Intramuros, réseaux sociaux, site internet...).
- Demander une publication dans le journal *La Galipote* de l'Arantelle si vous êtes une association adhérente.





Les démarches à ne pas manquer :

Mettre à jour vos coordonnées pour ne pas passer à côté des informations importantes :

- Avoir une adresse mail générique pour éviter de la changer à chaque départ des représentants.
- Vérifier la pertinence de l'adresse postale de votre siège social.
- Renseigner ou actualiser vos informations dans l'annuaire des sites Internet :
 - de votre mairie,
 - et de la Communauté de communes. Contact : Carole Jahan.

Pour l'organisation de toutes manifestations :

- Rapprochez-vous de votre mairie pour être en règle et faire les déclarations nécessaires (débit de boissons, Préfecture, SACEM...).